ontre les médecins rafic de Subutex: su

Des peines allant d'un à deux ans de prison avec sursis. Et une sévère critique de leur conscience professionnelle. es trois médecins messins jugés jeudi pour trafic de Subutex et escroquerie en ont pris pour leur grade.

ampleur d'un propième faisant alors de a Moselle le département le plus con-sommateur de ce produit de substitupolice judiciaire qui a révélé, en 2013, de Metz. C'est cette affaire de la dossier de Hombourg-Haut, cetui

crire les médicaments. Et inonder le ieux, ou trop «faibles», pour leur presout trouvé des médecins peu scrupu-"des clochards », image le proeureur marché nois. Cela a un coût pour la écunité sociale et les contribuables: les trafiquants, des gans de la rue the n'était pas devenue une terre géreux, deux produits très recherches de un derive morphinique donne aux candes plaquettes de Subutex et de Skenan, autre çoté de la frontière allemande. Ins avalent compris le bénéfice à tirer

40 000 boites

du conseil de l'Ordre des médecins. ou absents. Ce n'est pas de la mêde-Trois médecins et trois trafiquants ont donc été jugés. Les présents avaient des choses à dire. Car ce dossier n'est pas Bourdier, le procureur « Ges trois-là ne doivent pas être réduits cine», taule We Thomas Guyard, avocat criptions sans examen, des ordonnanest potentiellement mortel. «Des presà ça. Ils ont été laches », tempère Gilles donné du Skenan alors que le mélange en deux ans. Deux d'entre eux ont aussi mineux. Les trois médecins ont present seulement une histoire de chiffres farapour pies de 40 000 boîtes de Subutex

un climat dans les salles d'attente. Avec chien, venus chez les généralistes « taire artivée massive d'hommes et leur Cette affaire, c'est aussi un contexte,

> violences, tout au moias de menaces. Ators les médecins signaient, pour les avec l'ordonnance.» Certains usaient de leur course», décrit l'un d'eux, « Je don-nais ma l'este des produits et le repartials voir quitter les lieux.

Où sont les pharmaciens?»

Deur des represailles.» pensais pas qu'il y avait un trafic.» L'autre est à penne plus alerte: «Je n'ai Jantais poité plainte parce que j'avais d'expliquer, la voix syncopée: «Je ne leuis chaussuies. L'un est incapable des prevenus encaissent, en regardant Les deux médecins assis sur le banc

seurs des médecins sont interdits par les doit pas faire de différence». Les défenau scandale devant cette justice « qui ne quants. Les avocats des déalers hudent mois de prison lerme pour les traffpour les pranciens. D'un an à dix-huit D'un à deux ans avec sursis demandés

que jamais les médicaments ne seraient délivrés. Hélas...» ont délivré les médicaments?» ordonnances non sécurisées. Il se disait thème, central: « Mon client a signé des dans le dossier? Et les pharmaciens qui sont les autres médecins accrochés médecine. «Ils ont déjà assez payé», M. Dominique Boh-Petit embraye sur ce peines complémentaires demandées et fulmine Mª Blanche Szturemski. « Et où a nouvelle interdiction d'exercer la

forme d'acharnement contre lui...» mène depuis des années et je vois une n'est pas épargnée. «Géner ces toxicosystème défaillant dans lequel la CPAM nier médecin. «C'est un combat qu'il Me Alexia Dillenschneider pour le dermanes est complique », observe On fait un autre procès: celui d'un

Délibéré le 9 mars.

Kevin GRETHEN